



## Renseignement juridique

Par **Visiteur**, le **26/01/2023** à **19:13**

Bonjour Monsieur, je souhaiterais vous demander.

Avant examen, une personne contact une personne pour savoir ce qu'il y aura dans l'examen prévu en fin de formation ou de scolarité.

Est ce de la triche ? C'est illégal ?

Et pour finir, mentir à un avocat, juriste etc est il illégal ?

Si par exemple l'avocat ne demande ce que je fais dans la vie, age, etc j'ai le droit de mentir ?

Etc

À quel moment il ne faut pas mentir ?

Merci

Par **Visiteur**, le **26/01/2023** à **20:58**

Je vous remercie

Avant un examen de fin de formation, un élève contact une personne qui avait passer cet examen l'année passée. Il l'appel pour lui demander les questions qu'il aura.

Examen privée ou diplôme de scolarité

Est ce de la triche ? C'est illégal ?

Pardonnez-moi je termine avec cette question

Une personne qui est formé au premier secours mais qui n'apporte pas assistance à une

personne blessé etc

Il appelle les secours sans faire autre chose.

Ou s'il appelle depuis sa voiture sans s'arrêter.

Peut-il être poursuivi ?

Car parfois les gens ne s'arrêtent pas lorsqu'il y a un accident.

Mais du moment qu'il y a les secours, aucun souci normalement

Oui je termine avec cela. Pardonnez-moi.